

Préavis No 07/2015
de la Municipalité au Conseil communal

relatif

à l'octroi d'un crédit de CHF 3'445'000.- au maximum pour l'entretien du patrimoine privé et public communal

**Date et lieu proposés pour la
séance de commission :**

le lundi 2 mars 2015

à 19 h. 30 à la rue de la Gare 30 à Montreux

Table des matières

1	Objet du préavis	1
2	Historique	1
3	Situation des travaux figurant dans les préavis de rattrapage Nos 26/2006, 35/2007, 03/2009, 04/2010, 40/2010, 13/2012, 32/2013	1
3.1	Préavis No 26/2006.....	1
3.2	Préavis No 35/2007.....	2
3.3	Préavis No 03/2009.....	2
3.4	Préavis No 04/2010.....	2
3.5	Préavis No 40/2010.....	3
3.6	Préavis No 06/2011.....	3
3.7	Préavis No 13/2012.....	4
3.8	Préavis No 32/2013.....	4
4	Service des domaines et bâtiments, sport – objets nouveaux.....	5
4.1	Chalets d'alpages.....	5
4.2	Bâtiments locatifs.....	7
4.3	Bâtiments publics et administratifs	13
4.4	Lieux de culte.....	19
4.5	Installations sportives.....	21
4.6	Parkings.....	22
5	Service des travaux publics – objets nouveaux	24
5.1	Chernex – Sentier de la Cour de Chaulin	24
5.2	Clarens – Rue du Lac	25
5.3	Chailly – Chemin des Ecoliers.....	25
5.4	Montreux – Rue Igor Stravinsky et rue du Théâtre.....	26
5.5	Clarens – Sentier des Bâties.....	28
5.6	Clarens – Port du Basset.....	29
5.7	Clarens – Rue du Collège.....	30
5.8	Clarens – Avenue des Bosquets de Julie.....	30
5.9	Chernex – Sentier de la Cornière - Chemin Sous-le-Scex de Chernex – Sentier des Vaux de Chernex	31
6	Section voirie – objets nouveaux	33
6.1	Atelier.....	33
6.2	Traversée de Glion – longueur 2'050 m.....	34
6.3	Vieux Chemin, Les Avants – longueur : 453 m.....	34
6.4	Route des Narcisses, Les Avants – longueur 689 m.....	35
7	Section espaces verts – objets nouveaux	35
7.1	Avenue de Florimont – Places de parc.....	35
7.2	Glion – Place de jeux.....	36

8	Coût global de réalisation	37
9	Aspects financiers – personnel et environnement.....	37
9.1	Incidence sur la situation financière.....	37
9.2	Charges d’entretien supplémentaires	37
9.3	Effet sur le personnel de la Commune	37
9.4	Impact sur l’environnement	37
10	Conclusions	38

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1 Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité de Montreux sollicite l'octroi d'un crédit de CHF 3'445'000.- au maximum pour l'entretien du patrimoine public et privé communal.

2 Historique

Depuis 2002, dans le cadre de la conservation du patrimoine communal, un effort particulier d'entretien a été engagé pour garantir la qualité, la sécurité et la durabilité des ouvrages privés de la Commune. Le programme de législature de la Municipalité prévoit notamment un engagement à assurer la pérennité des bâtiments faisant partie du patrimoine privé communal. La Municipalité estime donc qu'il est nécessaire de poursuivre l'effort entrepris, lequel s'inscrit aussi dans la volonté d'entretenir un patrimoine communal qui réponde aux attentes de nos résidents. C'est dans cet esprit que les objets décrits au chapitre 4 ci-dessous ont été retenus.

Au niveau financier, rappelons que la provision constituée ces dernières années lors du bouclage des comptes annuels se monte, à CHF 11.3 millions au 31 décembre 2014. Si l'on tient compte des montants disponibles sur les préavis déjà votés, le solde à disposition dans le "Fonds d'entretien du patrimoine" au 31.12.2014 s'élève à quelque CHF 8 millions. Ce mécanisme d'attribution à provision d'une partie de l'excédent de recettes a pour avantage de ne pas charger ponctuellement les budgets de fonctionnement.

3 Situation des travaux figurant dans les préavis de rattrapage Nos 26/2006, 35/2007, 03/2009, 04/2010, 40/2010, 13/2012, 32/2013

Pour mémoire, conformément à la pratique usuelle de ces dernières années voulue par le Conseil communal, ne figurent ci-dessous que les objets à considérer comme non terminés.

3.1 Préavis No 26/2006

3.1.1 Patrimoine privé communal

Les objets, au nombre de 20, faisant partie de ce préavis sont tous terminés.

3.1.2 Patrimoine public communal

Les objets, au nombre de 18, faisant partie de ce préavis sont tous terminés, à l'exception des éléments suivants :

Objet	Nature des travaux	Délais
Clarens - Parc Nicole	Réfection du parc et remplacement de jeux pour enfants	Reporté dans un préavis à déposer au 1 ^{er} semestre 2015

Ces travaux avaient été abandonnés suite au blocage du projet de réfection de la Salle Omnisports et de ses abords. Les jeux pour enfants et la rampe pour planches à roulettes du Pierrier doivent être changés. La Municipalité entend ainsi déposer prochainement un préavis spécifique. Comme annoncé au Conseil communal, en plus de répondre à des exigences de sécurité, la modernisation des aménagements qui seront proposés devra notamment permettre les jeux de ballons sur le Parc Nicole.

3.2 Préavis No 35/2007

3.2.1 Patrimoine privé communal

Les objets, au nombre de 20, faisant partie de ce préavis sont tous terminés.

3.2.2 Patrimoine public communal

Les objets, au nombre de 15, faisant partie de ce préavis sont tous terminés, à l'exception des éléments suivants :

Objet	Nature des travaux	Délais
Les Avants – Route de Sonloup	Réhabilitation d'un collecteur d'eaux usées	Terminé. Factures à venir

3.3 Préavis No 03/2009

3.3.1 Patrimoine privé communal

Les objets, au nombre de 22, faisant partie de ce préavis sont tous terminés.

3.3.2 Patrimoine public communal

Les objets, au nombre de 18, faisant partie de ce préavis sont tous terminés, à l'exception des éléments suivants :

Objet	Nature des travaux	Délais
Ch. du Chantey à Brent	Pose de tapis macro-rugueux Réfection de la couche d'usure	A remettre à trésorerie

3.4 Préavis No 04/2010

3.4.1 Patrimoine privé communal

Les objets, au nombre de 22, faisant partie de ce préavis sont tous terminés.

3.4.2 Patrimoine public communal

Les objets, au nombre de 22, faisant partie de ce préavis sont pour la plupart terminés, à l'exception des éléments suivants :

Objet	Nature des travaux	Délais
-------	--------------------	--------

Route des Avants – Orgevaux	Réfection de la couche d'usure, pose de tapis froid, type « Sleuri »	Soumission hiver 2014/2015 et travaux été 2015
Chailly – route des Châtaigniers	Réfection de la couche d'usure, pose de tapis macro-rugueux	Terminé. Factures à venir
Clarens – rue de Jaman	Suppression de la végétation au pied de la façade du pavillon du collège Vinet et replantation de 11 arbres d'avenue sur le trottoir est de la rue	Terminé. Manque encore 1 facture

3.5 Préavis No 40/2010

3.5.1 Patrimoine privé communal

Les objets, au nombre de 17, faisant partie de ce préavis sont tous terminés, à l'exception éléments suivants :

Objet	Nature des travaux	Délais
Temple de Glion	Assainissement de la maçonnerie du sous-sol	Printemps 2015
Église catholique de Clarens et locaux annexes	Réfection des salles de la paroisse et revêtement bitumineux extérieur	Finitions en cours

3.5.2 Patrimoine public communal

Aucun objet.

3.6 Préavis No 06/2011

3.6.1 Patrimoine privé communal

Aucun objet.

3.6.2 Patrimoine public communal

Les objets, au nombre de 14, faisant partie de ce préavis sont pour la plupart terminés, à l'exception des éléments suivants :

Objet	Nature des travaux	Délais
Montreux – Sentier de Ballallaz	Réaménagement du sentier	Terminé. Reste suppression de l'escalier ¹
Clarens – Chemin des Riettes	Réfection de la chaussée	2015 ²
Villages de Tavel, Chailly, Brent et Chernex	Renouvellement des lanternes	2015
Gravillonnage - Reblanchage Montreux – Chemin de la Caudraz Montreux – Chemin du Rossillon Chernex – Route de la Genevrausaz	Réfection de la couche d'usure	Solde des travaux au printemps 2015

Territet – Avenue de Collonge	Peinture des barrières	En cours
Chailly – Place de jeux vers le collège	Réaménagement	Travaux terminés. Factures à venir

1 Les travaux de suppression de l'escalier seront coordonnés avec la sécurisation du passage à niveau

2 Travaux à coordonner avec ceux de la Baye de Clarens

3.7 Préavis No 13/2012

3.7.1 Patrimoine privé communal

Les objets, au nombre de 10, faisant partie de ce préavis sont tous terminés.

3.7.2 Patrimoine public communal

Les objets, au nombre de 13, faisant partie de ce préavis sont pour la plupart terminés, à l'exception des éléments suivants :

Objet	Nature des travaux	Délais
Territet – Parc de la Chevillette	Réaménagement place de jeux	Printemps 2015
Clarens – Parc Vernex	Réaménagement place de jeux	Travaux en cours de finition. Factures à venir

3.8 Préavis No 32/2013

3.8.1 Patrimoine privé communal

Les objets, au nombre de 12, faisant partie de ce préavis sont pour la plupart terminés, à l'exception des éléments suivants :

Objet	Nature des travaux	Délais
Montreux – Rue de la Corsaz 2-4-6 Caserne des pompiers	Etanchéité des coursives et réfection complète de la terrasse	Printemps/été 2015
Local du feu de et à Clarens	Réfection de la toiture plate	Printemps 2015
Collège de Clarens-Gare	Remplacement des douches de la salle de gymnastique	Vacances scolaires été 2015
Collège Etraz	Réfection des sanitaires de la zone nord de l'ancien bâtiment	Vacances scolaires été 2015
Eglise catholique de Montreux Sacré-Cœur	Réfection des joints des 3 tourelles	Printemps 2015
	Remplacement de l'installation audio	Été 2015

3.8.2 Patrimoine public communal

Les objets, au nombre de 7, faisant partie de ce préavis sont pour la plupart terminés, à l'exception des éléments suivants :

Objet	Nature des travaux	Délais
Marquage des bords des routes des hauts		Terminé. Manque un tronçon ³

Montreux – Rues du Marché, du Centre et du Cygne – Secteur en-dessous du pont CFF	Réfection de pavage	Travaux en automne 2015/hiver 2015-2016
Réfection du mur en pierres sèches du parc de l'Europe à la Maladaire	Démontage, nettoyage des pierres et repose	Travaux terminés. Factures à venir
Réfection de la fontaine de l'avenue des Vaudrès à Clarens	Nouvelle alimentation en eau	En attente suite à la remise en état – test
Parc de Belmont	Création d'une zone pour les chiens	2015

3 Reste un tronçon en direction des Avants, à coordonner avec les travaux de Romande Energie

4 Service des domaines et bâtiments, sport – objets nouveaux

4.1 Chalets d'alpages

4.1.1 Chalet de Chergny

Fumière

Ce chalet possède une écurie avec 60 places d'attache. Le précédent amodiatraire n'utilisait pas de litière (pas de paille) pour ses animaux et n'avait pas besoin de fumière. L'exploitation ne générait que du lisier qui allait directement dans la fosse à purin. Désormais, l'actuel locataire dépose une litière de paille pour ses animaux. Il utilise l'écurie pour les deux traites journalières des vaches, son taureau, ses veaux, ainsi que les bêtes malades. Cela génère du fumier qu'il stocke sur une remorque. Cette méthode est limitée et demande de nombreux va-et-vient pour l'évacuer. De plus, les fluides s'écoulent directement dans le terrain. L'utilisation de paille pour le bétail procure un meilleur confort aux animaux. Le fumier est plus facile à utiliser et contribue à la diminution du lisier, donc à l'épandage.

Descriptif des travaux :

▪ terrassements, construction en béton armé	CHF	13'000.-
▪ canalisations, raccordement sur le réseau des eaux usées	CHF	6'000.-
▪ honoraires d'ingénieur civil	CHF	3'000.-
▪ honoraires géomètre	CHF	1'800.-
▪ divers et imprévus	CHF	1'200.-

Total des travaux	CHF	25'000.-
-------------------	-----	----------

Période prévue pour les travaux : printemps/été 2015



4.1.2 Bâtiment de la porcherie du Revon

Fumière

La fromagerie du Revon produit du petit-lait qui sert à engraisser des porcelets. Ils sont parqués sous un couvert sis sur la fosse à purin (une fosse à purin pour le bétail et les sanitaires des deux chalets de Chergny et du Revon). L'installation du couvert a été conçue pour un élevage sans litière. Actuellement, le nouvel amodiatiaire utilise de la paille qui génère du fumier. Là aussi, il le stocke sur une remorque, d'où le lisier s'écoule directement dans le terrain. La problématique est la même qu'au chalet de Chergny.

Descriptif des travaux :

▪ terrassements, construction en béton armé	CHF	9'200.-
▪ honoraires d'ingénieur civil	CHF	3'000.-
▪ honoraires géomètre	CHF	1'800.-
▪ divers et imprévus	<u>CHF</u>	<u>1'000.-</u>

Total des travaux	CHF	15'000.-
-------------------	-----	----------

Période prévue pour les travaux : printemps/été 2015



Total chalets d'alpages

CHF 40'000.-

4.2 Bâtiments locatifs

4.2.1 Immeuble locatif La Clairière à Sonloup / Les Avants

Réhabilitation d'un appartement de 4 pièces, 58 m², au 1^{er} étage

A la suite du départ d'une ancienne locataire ayant habité la chose louée depuis plus de 50 ans, le service des domaines et bâtiments, sport en propose une remise en état minimale pour conserver le côté « rustique » de cet appartement, sans toutefois négliger un certain confort.

Les interventions prévues sont le rafraîchissement des parois et plafonds de toutes les pièces, la rénovation des revêtements de sols, une remise à jour de l'agencement de cuisine et la mise en conformité des alimentations électriques. L'installation d'un chauffage à pellets et d'un petit fourneau à bois est également prévue, car cet appartement ne dispose d'aucun autre moyen de chauffage. Par ailleurs, vu l'ancienneté des locaux, un diagnostic amiante s'avère nécessaire, ainsi qu'un désamiantage de ce logement.

Enfin, le loyer exceptionnellement bas (CHF 338.-) pourra être réactualisé en fonction des propositions que la régie fournira pour un appartement de ce type, maximum CHF 750.- par mois.

Descriptif des travaux :

▪ maçonnerie	CHF	6'000.-
▪ installations électriques	CHF	14'500.-
▪ installations chauffage/sanitaire	CHF	16'000.-
▪ plâtrerie et peinture	CHF	27'000.-
▪ menuiserie courante	CHF	3'500.-
▪ carrelages de sols et de parois	CHF	4'000.-
▪ sols parquets et autres revêtements	CHF	4'000.-
▪ nettoyages de chantier	CHF	1'000.-
▪ agencement de cuisine	CHF	15'000.-
▪ diagnostic + suppression amiante	CHF	15'000.-
▪ honoraires architecte	CHF	13'000.-
▪ divers et imprévus	CHF	6'000.-
Total des travaux	CHF	125'000.-

Période prévue pour les travaux : hiver 2014/printemps 2015

4.2.2 Immeuble locatif chemin de l'Oche-Thorens 6A à Clarens

Réhabilitation de locaux de société au rez-de-chaussée (59 m²)

A la suite du départ des anciens utilisateurs (Pro Senectute) ayant occupé les locaux depuis près de 25 ans, le service des domaines et bâtiments, sport en propose une remise en état minimale en vue d'une relocation à l'usage d'activités créatrices (atelier couture, peinture, société locale, bureaux, etc.).

La création d'un appartement, sur les conseils de la régie, ne semble pas judicieuse, étant donné que l'objet se situe de plain-pied et que l'investissement pour la création d'une salle de bains, l'aménagement d'une cuisine totalement agencée et la réfection complète des pièces à vivre serait très important. De plus, aucune place de parc extérieure autour de l'immeuble n'est disponible.

Les interventions prévues consisteraient à rafraîchir les parois et plafonds de toutes les pièces (travaux pouvant être effectués par l'équipe d'entretien du SDBS), à assainir partiellement les murs de la façade côté nord (humidité et décollement des crépis), à rafraîchir et contrôler les installations électriques.

Enfin, les anciens utilisateurs ont pu utiliser ces locaux à bien plaisir mais la régie propose un loyer de CHF 500.- par mois.

Descriptif des travaux :

▪ maçonnerie (piquages et assainissements)	CHF	7'500.-
▪ installations électriques	CHF	14'000.-
▪ plâtrerie et peinture (fournitures seules)	CHF	3'500.-
▪ menuiserie courante (fournitures seules)	CHF	2'500.-
▪ sols en matière synthétique	CHF	7'000.-
▪ nettoyages de chantier	CHF	1'000.-
▪ divers et imprévus	CHF	1'500.-

Total des travaux CHF 37'000.-

Période prévue pour les travaux : hiver 2014/printemps 2015

4.2.3 Immeuble locatif rue du Pont 34, 34bis et 36

Rafraîchissement complet du studio No 1

Le bail de ce studio, occupé par le Théâtre Montreux Riviera depuis de nombreuses années, a été résilié pour le 30 juin 2014. De ce fait, cet appartement est à nouveau disponible à la location. La moquette existante est très sale, les linos présentent des parties décollées, les peintures sont complètement défraîchies et les installations sanitaires présentent une configuration peu fonctionnelle car la baignoire et la cuvette WC se trouvent dans une pièce et le lavabo dans une autre.

Dès lors, un rafraîchissement complet de l'appartement est nécessaire, afin qu'il puisse être remis en location. Les travaux prévus dans les différentes pièces de cet appartement sont :

Cuisine : remplacement du revêtement de sol et de la fenêtre, réfection des peintures.

Chambre: démontage du «petit coin lavabo», remplacement de la moquette par du linoleum, remplacement des deux fenêtres et réfection des peintures.

WC : remplacement du revêtement de sol, de la baignoire par un receveur de douche, de la cuvette WC, installation d'un lavabo avec une pharmacie et réfection des peintures. Cette configuration permet de réunir le groupe sanitaire dans un seul local plus confortable.

Descriptif des travaux :

▪ remplacement du revêtement de sol	CHF	6'000.-
▪ remplacement des fenêtres	CHF	7'000.-
▪ plâtrerie et peinture	CHF	7'000.-
▪ installations sanitaires	CHF	12'000.-
▪ maçonnerie et carrelage	CHF	2'000.-
▪ divers et imprévus	CHF	2'000.-

Total des travaux	CHF	36'000.-
-------------------	-----	----------

Période prévue pour les travaux : hiver 2014-2015



4.2.4 Chalet locatif en Chauversaz

Réfection complète de la couverture en tavillons et reconstruction du couvert à bois

Le chalet de la Chauversaz a une note de 3 au recensement architectural. Sa couverture en tavillons, datant de 1993, a subi l'usure du temps. Sa réfection devient urgente car l'étanchéité n'est plus assurée. Il faut également reconstruire le couvert à bois attenant à la façade ouest, qui a été emporté par la neige.

Descriptif des travaux :

- réfection complète de la couverture en tavillons, pose d'une sous-couverture (protection contre les infiltrations de neige soufflée) et d'une barrière vapeur, nouveaux larmiers en cuivre et reconstruction du couvert à bois
- divers et imprévus

CHF	34'000.-
CHF	<u>2'000.-</u>

Total des travaux

CHF	36'000.-
-----	----------

Période prévue pour les travaux : été 2015



4.2.5 Chalet locatif des Grésalleys d'en bas

Réfection complète de la couverture en tavillons

Le chalet des Grésalleys d'en bas a une note de 3 au recensement architectural. Ce bâtiment présente un intérêt local. Sa couverture en tavillons, datant de 1993, a subi l'usure du temps. Sa réfection devient urgente, car l'étanchéité n'est plus assurée et la charpente commence à pourrir.

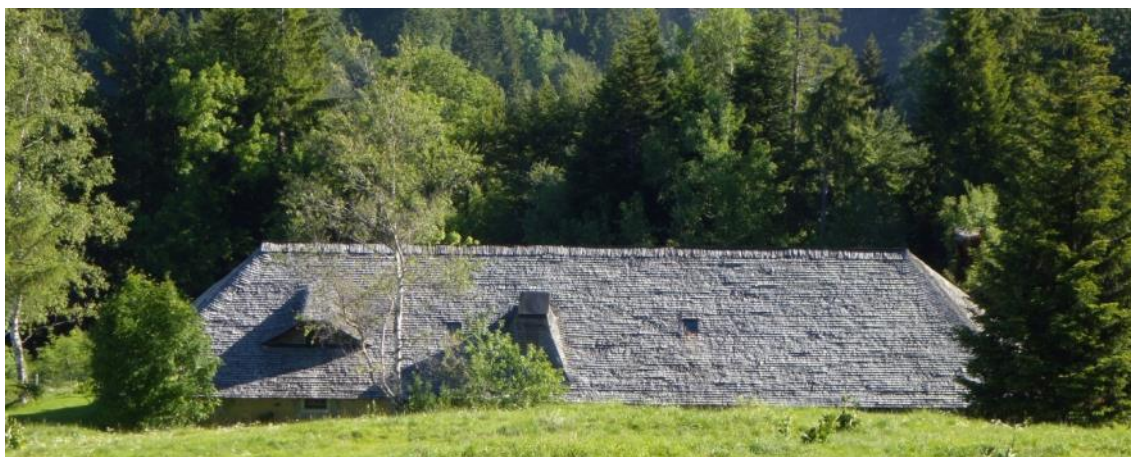
Descriptif des travaux :

- réfection complète de la couverture en tavillons, pose d'une sous-couverture (protection contre les infiltrations de neige soufflée) et d'une barrière vapeur, nouveaux larmiers en

cuivre et doublage des têtes de chevrons de l'avant-toit, rongées par l'humidité	CHF	240'000.-
▪ divers et imprévus	CHF	12'000.-
		<hr/>

Total des travaux	CHF	252'000.-
-------------------	-----	-----------

Période prévue pour les travaux : été 2015



4.2.6 Refuge de l'Anémone

Démolition du bâtiment et remise en état de la zone

Cet ancien grenier d'alpage construit aux environs de 1900 et situé au milieu de pâturages était à l'origine une grange dévolue aux bergers et au remisage du foin. Il est tombé en désuétude et a été laissé à l'abandon à la suite de la décision de la Commune en 1928 de reboiser la zone après des intempéries.

Sa réfection nécessite des travaux de maçonnerie, de charpente et de toiture. Ils seront effectués par les personnels des services communaux, à l'exception de la couverture en bardeaux.

Le montant demandé représente les fournitures nécessaires à cette réfection complète.

A noter que ce refuge sera affecté en partie à l'accueil des promeneurs et du public, en créant un local ouvert pour s'abriter

des intempéries. L'autre partie sera fermée et dédiée à l'usage du personnel communal lors des travaux dans la région.

Descriptif des travaux :

▪ démolition, évacuation et taxes de décharge	Fr.	1'500.-
▪ maçonnerie et aménagements, fournitures	Fr.	11'500.-
▪ menuiserie, fournitures	Fr.	4'000.-
▪ couverture en bardeaux, fourniture et pose	Fr.	19'000.-
▪ divers et imprévus	Fr.	<u>2'000.-</u>

Total des travaux Fr. 38'000.-

Période prévue pour les travaux : printemps/été 2015



Photo aérienne de 1993, pâturage

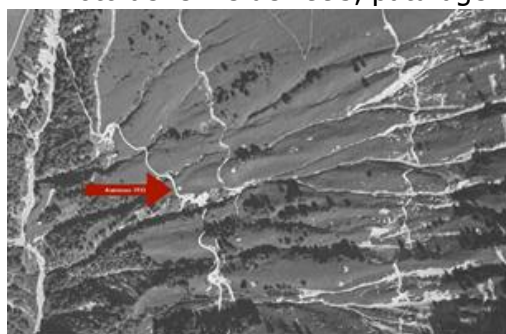


Photo aérienne de 2010, forêts



Total bâtiments locatifs

CHF 524'000.-

4.3 Bâtiments publics et administratifs

4.3.1 Bâtiment administratif sis rue de la Gare 30 à Montreux

Remplacement de la porte principale d'accès

La porte principale d'accès du bâtiment au rez-de-chaussée pose des problèmes aux utilisateurs (difficultés de fermeture et d'ouverture). Les équipes d'entretien et de conciergerie du service des domaines et bâtiments, sport sont intervenues plusieurs fois pour essayer de remédier à ces problèmes récurrents. Vu l'ancienneté de cet élément et le voilage du vantail, il est proposé d'effectuer le remplacement complet de cette porte par une exécution isolée, vitrée et à peindre afin de conserver une sécurité maximale.

Descriptif des travaux :

▪ menuiserie (dépose et remplacement)	CHF	11'500.-
▪ déplacement des lignes électriques	CHF	2'000.-
▪ peinture de protection	CHF	2'000.-
▪ cylindre électronique	CHF	1'500.-
▪ divers et imprévus	CHF	1'000.-
		<hr/>
Total des travaux	CHF	18'000.-

Période prévue pour les travaux : printemps/été 2015

4.3.2 Bâtiment administratif sis rue du Marché 8 à Montreux

Mur de soutènement

En avril 2014, à la suite d'un constat de fissures apparentes, le service des domaines et bâtiments, sport faisait procéder à une expertise complète et un rapport d'état de ce mur de soutènement par un bureau d'ingénieurs. Au vu de l'ancienneté de cet ouvrage, des carottages ont été réalisés, afin de connaître les types de matériaux de ce mur ainsi que son épaisseur. Ces sondages ont révélé une composition de moellons cimentés par du mortier.

Bien que cet ouvrage remplisse sa fonction depuis les années 40 sans présenter de dégâts structurels majeurs, la vérification de la structure du mur confirme qu'il ne remplit actuellement pas les exigences des normes SIA. La concentration des fissures dans l'angle du mur et sur les parties courtes correspondrait à une dilatation empêchée en pied de mur par la chaussée. Par ailleurs, les racines des arbres sont aussi la cause des fissurations.

Aujourd'hui, il est nécessaire de procéder à la sécurisation de ce mur, soit exécuter un système de « ceinturage » par des profilés aciers enterrés.

Descriptif des travaux :

▪ installation de chantier et abattage de l'arbre avec nacelle	CHF	14'000.-
▪ pose d'échafaudage et défrichage	CHF	18'000.-
▪ traitements des fissures (piquages et colmatages)	CHF	8'500.-
▪ rhabillage du mur au mortier selon existant	CHF	4'500.-
▪ dépose des bordurettes, de l'enrobé et fouilles	CHF	4'500.-
▪ forages, chevillages, scellements et pose des profilés	CHF	13'000.-
▪ remblayages et remise en état de l'enrobé avec bordurettes	CHF	4'500.-
▪ honoraires d'ingénieurs	CHF	9'000.-
▪ divers et imprévus	CHF	4'000.-
Total des travaux	CHF	80'000.-

Période prévue pour les travaux : printemps/été 2015



4.3.3 Marché Couvert

Eléments bois et vitrages

Les parties supérieures des façades du Marché Couvert possèdent des éléments bois (volets) dont le dernier entretien a été effectué en 2004. Depuis, ces éléments ont subi les outrages du temps et des pigeons (décoloration et saletés). Il est proposé d'effectuer un traitement complet, nourrissage du bois et vernis pour en assurer la pérennité, du côté extérieur ; le côté intérieur est en bon état et n'a pas besoin d'être traité.

Il serait aussi souhaitable de profiter de l'occasion des traitements mentionnés ci-dessus pour effectuer un nettoyage des vitrages et un dépoussiérage de la charpente intérieure pour redonner un certain lustre et améliorer l'éclairage naturel interne de ce bâtiment couvert.

Descriptif des travaux :

▪ location d'échafaudages partiels	CHF	13'000.-
▪ nourrissage et traitements du bois	CHF	30'000.-
▪ nettoyage des vitrages de la charpente avec nacelle	CHF	20'000.-
▪ divers et imprévus	CHF	<u>3'000.-</u>

Total des travaux CHF 66'000.-

Période prévue pour les travaux : printemps/été 2015



4.3.4 Maison Visinand à Montreux

Aile est – Remplacement et remise en état des portes

La porte principale d'accès à l'aile est (côté CMVR) présente des défauts de fermeture car, avec le temps et son utilisation permanente, elle s'est légèrement voilée. Afin de remédier à ce problème, il est proposé de la remplacer par une porte en bois, massif de même facture et de même aspect, pour être dans la continuité historique de ce bâtiment.

De plus, les portes palières asservies de la cage d'escalier (CMVR) ne répondent plus aux dernières normes ECA et, pour la sécurité des usagers (enfants en particulier), il serait nécessaire de les remplacer.

Descriptif des travaux :

▪ remplacement porte accès principal aile est	CHF	30'000.-
▪ remise en état portes cage escaliers CMVR	CHF	17'000.-
▪ installations électriques, asservissement des portes	CHF	2'500.-
▪ divers et imprévus	CHF	<u>2'500.-</u>

Total des travaux CHF 52'000.-

Période prévue pour les travaux : printemps/été 2015

4.3.5 Bâtiment du Musée de Montreux

Rénovation complète de l'enveloppe

Le bâtiment se situant au centre de la vieille ville a besoin d'un rafraîchissement complet des façades.

Les travaux prévus sont l'installation d'un échafaudage, l'assainissement (réfection des crépis) et la peinture de toutes les façades.

Descriptif des travaux :

▪ échafaudages	CHF	15'000.-
▪ maçonnerie	CHF	5'000.-
▪ peinture	CHF	75'000.-
▪ divers et imprévus	<u>CHF</u>	<u>5'000.-</u>

Total des travaux CHF 100'000.-

Période prévue pour les travaux : printemps/été 2015



4.3.6 Hangar à Sonloup

Le hangar existant sert actuellement de zone de dépôt et de stockage pour les forestiers / bûcherons (remorque, tracteur, piquets, bois de chauffe, etc.). Faute de place disponible pour la production de piquets et clôtures pour les alpages, les bûcherons ont édifié un petit couvert provisoire ouvert à tous vents, pour travailler un peu à l'abri. A leur demande, il serait souhaitable de procéder à la construction d'un couvert de meilleure facture afin de pouvoir effectuer leurs travaux bien à l'abri, au sec et en toute sécurité.

Ce nouveau couvert en appentis, (dimensions environ L 1385 x P 520 x H moyenne 390 cm), serait une construction tout bois (structure et habillage) posé sur des fondations filantes en béton armé et une chape de fond, dont les différents éléments pourraient être fournis par la scierie et la voirie communales. Une grande partie de cette construction pourrait être effectuée en coordination avec les forestiers et les maçons de la voirie. Il ne resterait, pour les entreprises extérieures, que des interventions spécialisées.

Descriptif des travaux :

▪ échafaudages périphériques	CHF	6'000.-
▪ travaux de maçonnerie / terrassements divers	CHF	10'000.-
▪ ferblanterie et couverture	CHF	17'000.-
▪ traitement de protection du bois	CHF	5'000.-
▪ divers et imprévus	<u>CHF</u>	<u>2'000.-</u>

Total des travaux CHF 40'000.-

Période prévue pour les travaux : été/automne 2015

4.3.7 Hangar à plaquettes aux Avants

Toiture

La construction de ce bâtiment date de 1999 et les larmiers en multiplis marine doivent être traités puisqu'ils sont exposés sans cesse aux intempéries et sont fortement tachés.

Dans ce contexte, le service des domaines et bâtiments, sport propose de procéder à un traitement de protection de ces larmiers et de poser un blindage cuivre par-dessus afin de les pérenniser. Par ailleurs, le « caniveau » type forestier mis en place devant l'accès ouest du bâtiment ne remplit pas son rôle. Il est régulièrement rempli de déchets de bois et de sciure et il est très difficile de l'entretenir proprement sans faire appel à une entreprise spécialisée de débouchage des conduites. Il est donc proposé de remplacer cet élément par une simple cunette de type demi-tuyau pour circulation lourde. Cette installation posera moins de problèmes d'entretien.

Dès lors, le service des domaines et bâtiments, sport a estimé un coût global d'interventions, en fonction des travaux décrits ci-dessous.

Descriptif des travaux :

▪ ponts de couvreurs ou nacelle	CHF	8'000.-
▪ ferblanterie et couverture	CHF	17'000.-
▪ traitement de protection du bois	CHF	3'000.-
▪ travaux de maçonnerie pour cunette	CHF	12'000.-
▪ divers et imprévus	CHF	<u>2'000.-</u>

Total des travaux CHF 42'000.-

Période prévue pour les travaux : printemps/été 2015

4.3.8 Local du feu de et à Glion

Ravalement de l'enveloppe

Ce bâtiment qui se trouve au bord de la route de Caux, à côté du collège de Glion, a besoin d'un rafraîchissement complet de l'enveloppe et des murs intérieurs. Le SDIS, actuel locataire du bâtiment, a fait une demande pour la rénovation de ce bâtiment. Les travaux prévus sont l'installation d'un échafaudage à l'extérieur, la remise en état des murs par une entreprise de maçonnerie, la réfection complète des peintures des murs extérieurs, ainsi que des virevents et larmiers.

Descriptif des travaux :

▪ échafaudages	CHF	5'000.-
▪ maçonnerie	CHF	6'000.-
▪ peinture	CHF	7'000.-
▪ divers et imprévus	CHF	<u>2'000.-</u>

Total des travaux CHF 20'000.-

Période prévue pour les travaux : été/automne 2015



Total bâtiments publics et administratifs

CHF 418'000.-

4.4 Lieux de culte

4.4.1 Temple de et à Glion

Réfection de l'étanchéité, remplacement des dalles de la dalle est et drainage du jardin

Les infiltrations d'humidité dans le sous-sol sont importantes. Il est nécessaire de rénover l'étanchéité de la dalle, car des infiltrations dégradent la structure portante.

Les travaux prévus dans les deux zones sont les suivants :

Jardin: fouilles en rigole au pied de façade, réalisation de l'étanchéité du mur, pose d'un drain PVC et mise en place des boulets.

Dalle est: enlèvement des dalles existantes, dépose de l'étanchéité existante, réalisation de fouilles pour retombée dans le mur, ragréage de la dalle, réalisation d'une nouvelle étanchéité et finitions avec dalles à l'identique.

Descriptif des travaux :

▪ drainage du jardin	CHF	10'000.-
▪ réfection de l'étanchéité de la dalle	CHF	4'000.-
▪ maçonnerie	CHF	8'000.-
▪ divers et imprévus	<u>CHF</u>	<u>1'000.-</u>

Total des travaux CHF 23'000.-

Période prévue pour les travaux : printemps 2015



4.4.2 Eglise catholique du Sacré-Cœur de Montreux

Rénovation de la toiture de la galerie de l'orgue

A la suite d'infiltrations d'eau survenues à plusieurs reprises dans une partie de la toiture, au-dessus de la galerie de l'orgue dont il faut garantir la conservation, il est nécessaire de rénover ladite toiture.

Comme la toiture n'est pas isolée thermiquement, il sera également procédé à son isolation.

Les divers travaux prévus sont l'installation d'un échafaudage de sécurité, le démontage et l'évacuation des tôles de ferblanterie et de toiture existantes, la réalisation d'une sous-couverture sur chevronnage, l'isolation, le montage des nouvelles tôles d'aluminium, la réfection de la ferblanterie, ainsi que le montage de la ligne de vie sur faîtage.

Descriptif des travaux :

▪ couverture et ferblanterie	CHF	100'000.-
▪ échafaudages	CHF	35'000.-
▪ charpente	CHF	15'000.-
▪ maçonnerie et peinture	CHF	10'000.-
▪ divers et imprévus	<u>CHF</u>	<u>10'000.-</u>

Total des travaux CHF 170'000.-

Période prévue pour les travaux : courant 2015



Total lieux de culte CHF 193'000.-

4.5 Installations sportives

4.5.1 Stand de tir de Glion

Mur de soutènement

Les utilisateurs du stand de tir ont manifesté leur inquiétude quant à la sécurité des installations. Le mur de soutènement sur lequel repose le bâtiment présente des fissures et des déformations qui ont passablement bougé dernièrement. Pour pallier les inquiétudes des utilisateurs, nous avons demandé un rapport à un bureau d'ingénieur civil.

Son constat est préoccupant. En effet, le mur présente plusieurs types de déformations excessives et de fissures. Le décollement à l'arrière du mur atteste d'une rotation en renversement. L'origine des déformations n'est pas récente, en revanche leur évolution devient importante. Sur la base des éléments constatés visuellement, il est vraisemblable que la qualité du sol de fondation soit à l'origine du déplacement. Il est aussi possible qu'au cours du temps le pied du mur se soit déchaussé, abaissant ainsi sa protection contre le gel.

Sur la base de ce qui précède, l'ingénieur recommande de procéder au plus vite à des travaux de sondages, pour permettre de confirmer les hypothèses et d'enchaîner avec les travaux de consolidation. Cela permettra de profiter de l'installation de chantier et du matériel déjà sur place.

Descriptif des travaux :

▪ travaux de fouilles et remblayages, construction en béton armé, barbacanes, drainage et réaménagements	CHF	86'000.-
▪ honoraires ingénieur civil	CHF	10'000.-
▪ divers et imprévus	CHF	<u>4'000.-</u>

Total des travaux CHF 100'000.-

Période prévue pour les travaux : printemps/été 2015





Total installations sportives

CHF 100'000.-

4.6 Parkings

4.6.1 Parking du Marché à Montreux

Niveau 0, partie nord-est – réfection des toilettes du parking et du sol du hall d'accès

Afin d'améliorer la qualité visuelle du parking et pour contribuer à donner une image accueillante de Montreux, le service des domaines et bâtiments, sport propose de faire procéder à la réfection des toilettes du parking niveau 0 côté Grand-Rue, ainsi qu'à la rénovation du sol du hall d'accès à ce niveau, de façon à avoir une unité de revêtement, d'assurer une meilleure hygiène de cette zone et de pouvoir améliorer aussi l'entretien de cette partie publique.

Descriptif des travaux :

▪ maçonnerie, piquages, ragréages, rhabillages	CHF	4'000.-
▪ installations électriques, contrôle et modifications	CHF	5'000.-
▪ installations ventilation, contrôle et modifications	CHF	5'000.-
▪ installations sanitaires, dépose et nouvelles installations inox	CHF	30'000.-
▪ serrurerie, portes d'accès inox	CHF	16'500.-
▪ sols coulés sans joints	CHF	13'500.-
▪ carrelages de parois	CHF	9'000.-
▪ peinture extérieure et intérieure	CHF	6'500.-
▪ curage nettoyage de canalisations	CHF	2'500.-
▪ nettoyages de chantier	CHF	1'500.-
▪ honoraires d'architecte	CHF	11'500.-
▪ divers et imprévus	<u>CHF</u>	<u>5'000.-</u>

Total des travaux

CHF 110'000.-

Période prévue pour les travaux : printemps/été 2015



Total parkings

CHF 110'000.-

Récapitulatif

4.1	Chalets d'alpages	CHF	40'000.-
4.2	Bâtiments locatifs	CHF	524'000.-
4.3	Bâtiments publics et administratifs	CHF	418'000.-
4.4	Lieux de culte	CHF	193'000.-
4.5	Installations sportives	CHF	100'000.-
4.6	Parkings	CHF	110'000.-

Montant total des travaux du patrimoine privé communal

CHF 1'385'000.-

5 Service des travaux publics – objets nouveaux

5.1 Chernex – Sentier de la Cour de Chaulin

Réfection du sentier

Le sentier de la Cour de Chaulin commence un peu plus haut que le centre du hameau, sur la route de Chaulin (en face du parking de l'auberge de Chaulin). Ce sentier est ouvert à la circulation publique sur environ 90 mètres et se poursuit par une servitude de passage public, à pied uniquement, sur des parcelles privées.

La réfection à effectuer sera exécutée sur la première partie du sentier, où la chaussée est passablement dégradée, à cause, d'une part du passage des véhicules de chantier des nouvelles constructions réalisées ces dernières années et, d'autre part, du vieillissement du revêtement bitumineux.

Des travaux de remplacement de la couche de revêtement sont aujourd'hui nécessaires, afin d'éviter des travaux futurs plus importants.



Estimation globale des travaux :

CHF 75'000.-

Période prévue pour les travaux : printemps – été 2015

5.2 Clarens – Rue du Lac

Mise en séparatif

Le réseau communal d'évacuation des eaux doit être mis en conformité. En effet, l'extension prévue du réseau public d'eaux usées permettra de supprimer une fosse septique encore en service, mais plus autorisée. Il faut préciser que les collecteurs d'eaux usées communaux ne permettent pas le raccordement de la parcelle concernée par la fosse septique; la mise hors service de cette dernière sera à charge du propriétaire. De plus, les canalisations d'eaux claires doivent être renouvelées, afin d'améliorer l'évacuation des eaux de surface de la rue du Lac. Ces travaux seront coordonnés avec les interventions prévues par les services industriels.

Estimation globale des travaux financés par le compte "Egouts" : CHF 140'000.-

Période prévue pour les travaux : été 2015

5.3 Chailly – Chemin des Ecoliers

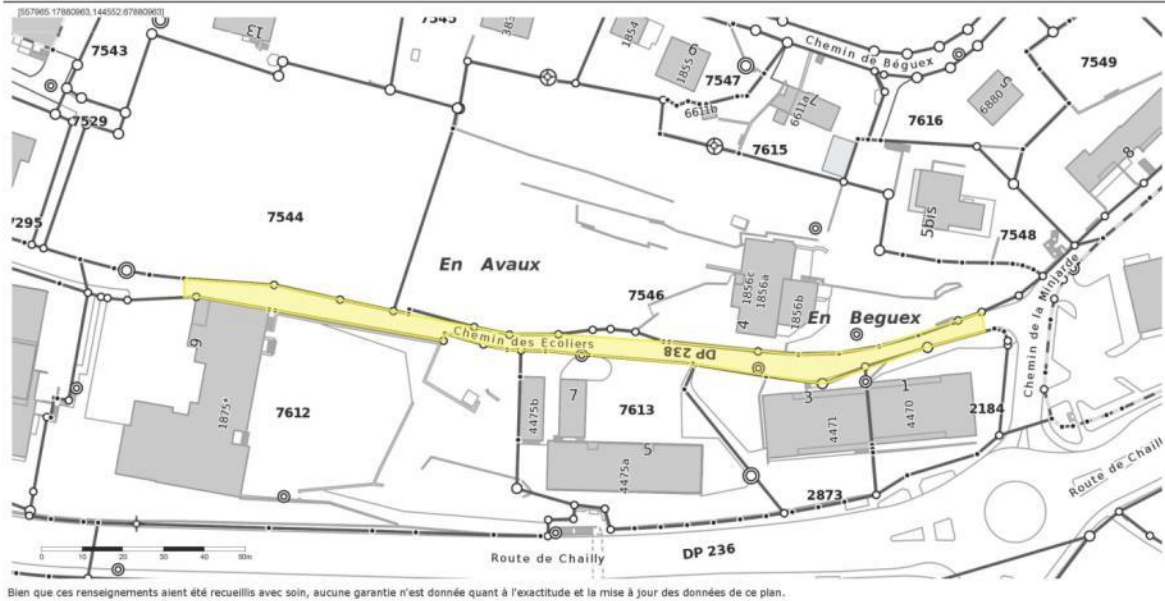
Mise en séparatif, réfection de la chaussée, éclairage public et défense incendie

Le collecteur existant situé dans le chemin des Ecoliers est vétuste et n'est plus étanche par endroits, ce qui représente un risque de pollution du sous-sol. De plus, le réseau communal est encore en unitaire et doit donc être remplacé par un réseau séparatif (séparation des eaux claires et des eaux usées). Les services industriels doivent poursuivre le renouvellement de leur réseau sur ce même secteur, ceci à la suite du chantier réalisé au chemin de la Minjarde.

Dans le cadre de ces travaux, il est aussi prévu de réfectionner la chaussée, de renouveler le réseau de défense incendie et celui de l'éclairage public.

L'ensemble de ces interventions sera coordonné de manière à réaliser un seul chantier et diminuer ainsi les coûts et la gêne pour les usagers du domaine public.

Durant les travaux, la chaussée sera fermée à la circulation, avec un accès pour les riverains toujours possible, de part et d'autre des travaux en cours. Pour les piétons, un cheminement sécurisé sera maintenu en tout temps.



Chemin des Ecoliers

1:1000

- mise en séparatif (financée par le compte « Egouts »)	CHF	195'000.-
- réfection de la chaussée, éclairage public et défense incendie	CHF	<u>235'000.-</u>
Estimation globale des travaux :	CHF	430'000.-

Période prévue pour les travaux : 2^{ème} semestre 2015, pour une durée d'environ 3 mois

5.4 Montreux – Rue Igor Stravinsky et rue du Théâtre

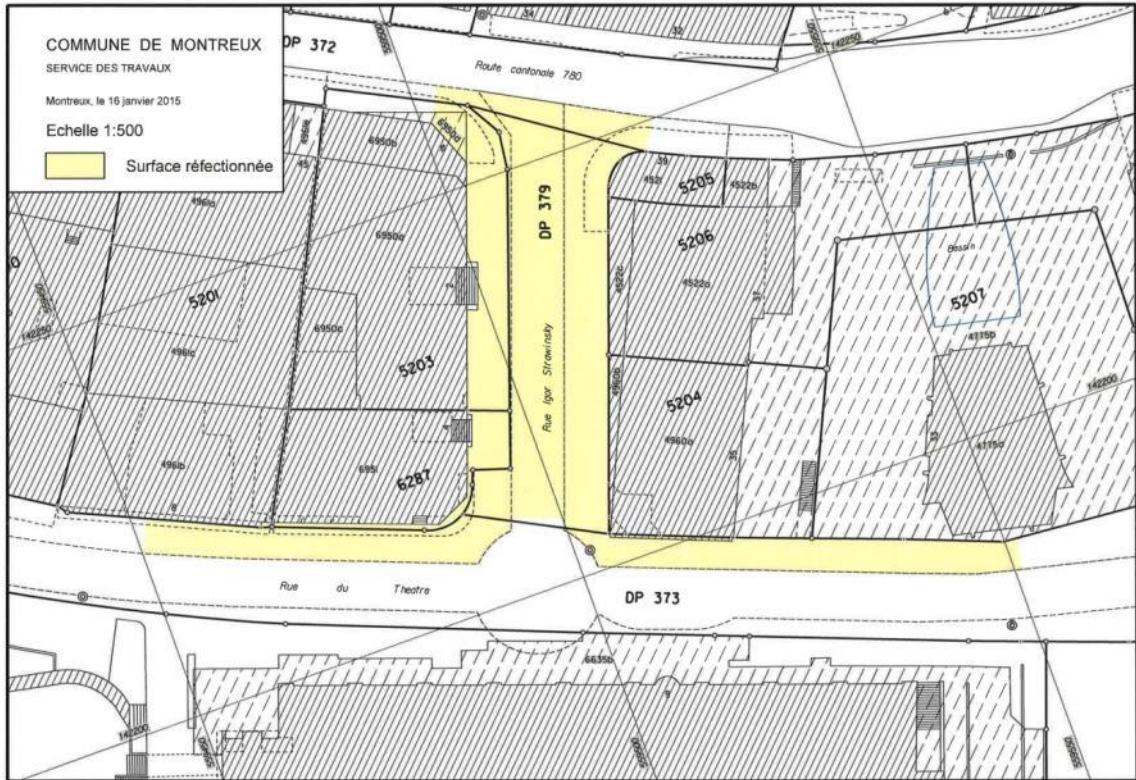
Réfection du trottoir et éclairage public

En 2001, lors de la transformation du Casino par le groupe Barrière, un revêtement de teinte rouge a été posé sur la rue du Théâtre et sur la rue Igor Stravinsky.

Rapidement, des dégradations sont apparues sur les trottoirs de la rue du Théâtre et sur toute la rue Igor Stravinsky. Les entreprises ont été sollicitées pour des réparations sous garantie, mais elles n'ont été que partielles.

Aujourd'hui, ce revêtement présente une dégradation et des déformations importantes ; il est ainsi possible de constater, outre un faïencage général, que certains secteurs de revêtement sont désagrégés.

Il est par conséquent nécessaire de procéder au remplacement de la couche d'usure sur les surfaces teintées sur le plan ci-après. Les travaux consisteraient à fraiser la couche d'usure et à la remplacer par un nouveau revêtement de couleur noire. A noter que le revêtement rouge sur la rue du Théâtre serait maintenu, car il ne présente que quelques fissures localisées.



Estimation globale des travaux :

CHF 80'000.-

Période prévue pour les travaux : automne 2015

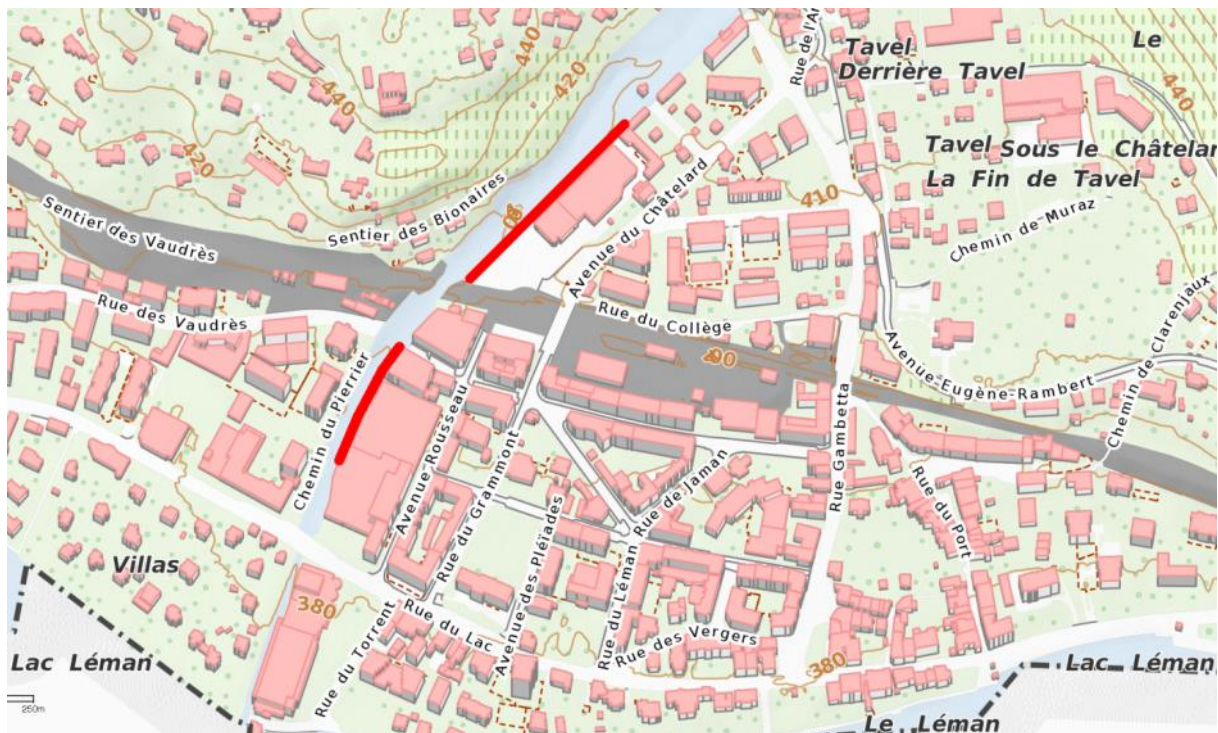
5.5 Clarens – Sentier des Bâties

Sécurisation du cheminement piétonnier

Le sentier des Bâties est un cheminement pédestre qui longe la Baye de Clarens en rive gauche, qui permet d'offrir un lien direct entre Tavel et la rue du Lac, par un itinéraire situé en dehors des axes de circulation. De plus, la proximité du cours d'eau contribue aussi à rendre attractif ce sentier qui est apprécié par les habitants de Clarens.

Une bonne partie du sentier chemine sur un mur qui délimite l'espace du cours d'eau et dont la hauteur est supérieure à 2 mètres. La norme VSS No 640'568 pour les endroits où une chute sur une surface dure de plus de 2 mètres dans un milieu urbain avec un passage compris entre 20 et 200 personnes par jour, précise que des dispositifs de protection sont généralement nécessaires. Dans le cas qui nous concerne, la hauteur est de 2 à 4 mètres, mais le nombre de personnes passant chaque jour n'est pas connu avec précision; on peut toutefois estimer que cela se situe à environ 15 à 30 personnes.

En raison de la qualité et de la valeur de ce cheminement, du risque de blessure en cas de chute, , ainsi que de l'accident qui s'est produit en 2012 (chute d'une dame), la Municipalité propose de sécuriser le sentier des Bâties par la mise en place d'une main courante sur une longueur totale de 320 mètres, pour compléter le dispositif déjà en place.





Estimation globale des travaux :

CHF 47'000.-

Période prévue pour les travaux : printemps 2015

5.6 Clarens – Port du Basset

Entretien urgent des amarrages

Tous les cinq ans, un contrôle du système d'amarrage est effectué et, le cas échéant, des travaux de remise en état sont entrepris.

Les prochains travaux de remise en état des amarrages devaient avoir lieu en 2015. Toutefois, en raison du projet de réaménagement du Port du Basset, planifié en 2016-2017, aucun montant n'avait été porté au budget 2015.

Le contrôle effectué en décembre 2014 laisse néanmoins apparaître que certains travaux urgents doivent être entrepris sans attendre, au vu de l'état d'usure des chaînes fixant les passerelles aux corps-morts.

Estimation globale des travaux :

CHF 45'000.-

Période prévue pour les travaux : printemps 2015

5.7 Clarens – Rue du Collège

Mise en séparatif et réfection de la chaussée

La rue du Collège représente le dernier secteur du centre de Clarens dont le réseau communal d'évacuation des eaux n'est pas encore en séparatif. Le collecteur unitaire existant doit donc être remplacé par un réseau séparatif (séparation des eaux claires et des eaux usées).

Le renouvellement des réseaux souterrains des services industriels sera réalisé en coordination avec ces travaux de mise en séparatif. La réfection de la chaussée est aussi prévue dans le cadre de ce chantier, ainsi que le renouvellement de l'éclairage public. L'ensemble de ces interventions sera coordonné de manière à réaliser un seul chantier et diminuer ainsi les coûts et la gêne pour les usagers du domaine public.

Durant les travaux, la chaussée sera ponctuellement fermée à la circulation (en fonction de la largeur disponible restante) avec un accès pour les riverains toujours possible, de part et d'autre des travaux en cours. Pour les piétons, un cheminement sécurisé sera maintenu en tout temps.

- mise en séparatif (financée par le compte « Egouts »)	CHF	135'000.-
- réfection de la chaussée et éclairage public	CHF	<u>145'000.-</u>
Estimation globale des travaux :	CHF	280'000.-

Période prévue pour les travaux : printemps 2016

5.8 Clarens – Avenue des Bosquets de Julie

Réfection de la route

Les services industriels ont récemment mis au jour leurs réseaux souterrains respectifs sur le début de l'avenue des Bosquets de Julie, côté est. De plus, d'anciennes réfections de fouilles sur la chaussée se sont passablement dégradées au fil des ans.

Il devient nécessaire de procéder à une réfection partielle de la chaussée, d'autant plus que les services industriels ont déjà réalisé la couche de base au droit de leurs interventions.

Les travaux à entreprendre consisteront à remplacer la couche de base, là où les services industriels ne sont pas intervenus, et à poser une nouvelle couche de roulement entre le débouché du sentier des Leppes et l'intersection avec la route de Chailly.



Estimation globale des travaux :

CHF 280'000.-

Période prévue pour les travaux : printemps 2016

5.9 Chernex – Sentier de la Cornière - Chemin Sous-le-Scex de Chernex – Sentier des Vaux de Chernex

Réfection des chemins

Ces trois cheminements pédestres se situent entre le village de Chernex et l'autoroute. Ils constituent des liaisons directes pour les piétons entre Chernex et Montreux et sont très fréquentés.

Quelques entretiens ponctuels ont été effectués, mais la plupart des revêtements bitumineux date de la construction de l'autoroute. Actuellement, certains secteurs sont fortement dégradés, souvent par l'affaissement de l'infrastructure. Ces cheminements n'ayant pas d'éclairage public, ils peuvent représenter un danger pour les piétons qui les empruntent la nuit, avec le risque de mettre un pied dans une fissure ou un trou.

Les travaux de réfection de la surface des cheminements amèneraient une meilleure sécurité et un confort supplémentaire pour les usagers.



Estimation globale des travaux : CHF 35'000.-

Période prévue pour les travaux : été 2015

Récapitulatif

5.1	Chernex – Sentier de la Cour de Chaulin	CHF	75'000.-
5.2	Clarens – Rue du Lac	CHF	140'000.-
5.3	Chailly – Chemin des Ecoliers	CHF	430'000.-
5.4	Montreux – Rue Igor Stravinsky et rue du Théâtre	CHF	80'000.-
5.5	Clarens – Sentier des Bâties	CHF	47'000.-
5.6	Clarens – Port du Basset	CHF	45'000.-
5.7	Clarens – Rue du Collège	CHF	280'000.-
5.8	Clarens – Avenue des Bosquets de Julie	CHF	280'000.-
5.9	Chernex – Sentier de la Cornière - Chemin Sous-le-Scex de Chernex – Sentier des Vaux de Chernex	CHF	35'000.-

***Total chapitre 5 – Service des travaux publics
dont CHF 470'000.- financés par le compte "Egouts"***

CHF 1'412'000.-

6 Section voirie – objets nouveaux

6.1 Atelier

Remplacement du pont roulant de 1977, usagé, serrurerie, mécanique, nécessaire pour des questions de sécurité au travail (MSST)

CHF 32'000.-

Remplacement du pont colonne de la mécanique, usagé (mesures MSST, sécurité au travail)

CHF 7'000.-

Estimation globale des travaux :

CHF 39'000.-

Période prévue pour les travaux : été 2015



6.2 Traversée de Gliion – longueur 2'050 m

Mise à niveau des grilles, obturation des fissures et pose de tapis froid, soit env. 11'800 m² à CHF 25.-

Marquage, bloc

Bureau d'ingénieur¹, bloc

CHF 295'000.-

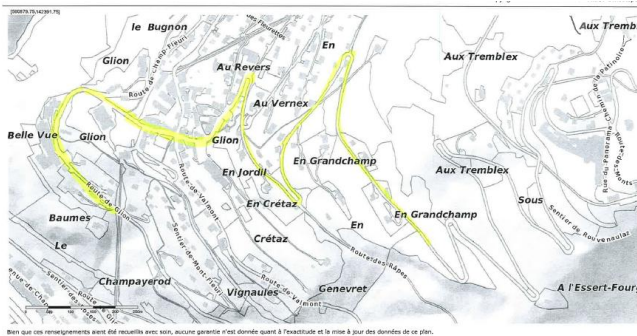
CHF 10'000.-

CHF 15'000.-

Estimation globale des travaux :

CHF 320'000.-

Période prévue pour les travaux : automne 2015



6.3 Vieux Chemin, Les Avants – longueur : 453 m

Mise à niveau des grilles, obturation des fissures et pose de tapis froid, soit env. 1'500 m² à CHF 25.-

Bureau d'ingénieur¹, bloc

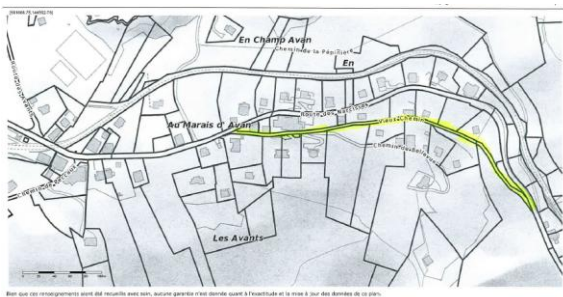
CHF 37'500.-

CHF 4'500.-

Estimation globale des travaux :

CHF 42'000.-

Période prévue pour les travaux : automne 2015



¹ Préparation du cahier des charges et de l'appel d'offres des marchés publics, contrôle du respect du cahier des charges, des acomptes et des factures finales

6.4 Route des Narcisses, Les Avants – longueur 689 m

Mise à niveau des grilles, obturation des fissures et pose de tapis froid, soit env. 3'800 m² à CHF 25.-

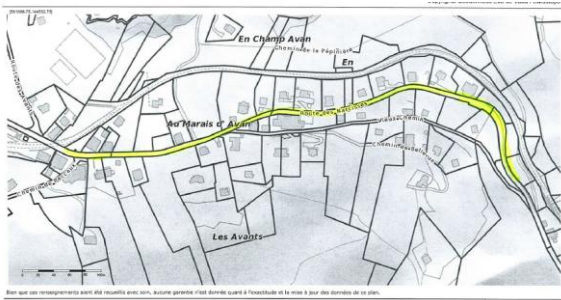
Bureau d'ingénieur¹, bloc

CHF	95'000.-
CHF	<u>10'000.-</u>

Estimation globale des travaux :

CHF	105'000.-
-----	-----------

Période prévue pour les travaux : automne 2015



7 Section espaces verts – objets nouveaux

7.1 Avenue de Florimont – Places de parc

Sciage, dégrappage, évacuation, mise en forme de la planie et fournitures, pose enrobé et fournitures, dépose et pose bordure, fournitures bordures, traçage au sol, divers

CHF	25'000.-
-----	----------

Abattage de 4 arbres, dessouchage, creuse et évacuation, mise en place de terre végétale, plantation d'arbres, tuteurage, remise à profil de bordures béton et granit

CHF	<u>32'000.-</u>
-----	-----------------

Estimation globale des travaux :

CHF	57'000.-
-----	----------

Période prévue pour les travaux : fin 2015



7.2 Glion – Place de jeux

Suppression des jeux, repose de nouveaux engins de jeux pour enfants et pose d'un sol de sécurité selon les normes en vigueur

CHF 85'000.-

Période prévue pour les travaux : automne 2015



Récapitulatif

6.1	Atelier	CHF	39'000.-
6.2	Traversée de Glion	CHF	320'000.-
6.3	Vieux Chemin aux Avants	CHF	42'000.-
6.4	Route des Narcisses	CHF	105'000.-
7.1	Avenue de Florimont – Places de parc	CHF	57'000.-
7.2	Glion – Place de jeux	CHF	85'000.-

Total chapitres 6 et 7

Service de la voirie et des espaces verts

CHF 648'000.-

Montant total des travaux du patrimoine public communal

CHF 2'060'000.-

8 Coût global de réalisation

Le coût global des travaux se présente comme suit :

- Patrimoine privé communal	CHF	1'385'000.-
- Patrimoine public communal	CHF	<u>2'060'000.-</u>
TOTAL GENERAL	CHF	<u><u>3'445'000.-</u></u>

9 Aspects financiers – personnel et environnement

9.1 Incidence sur la situation financière

Les dépenses seront engagées sur les exercices 2015 et 2016.

Au 31 décembre 2014, les fonds disponibles en trésorerie s'élèvent à CHF 11.3 millions. Le total des emprunts bancaires est de CHF 22 millions.

Sur la base du budget adopté de l'exercice en cours et des crédits d'investissements en cours de réalisation, le financement du présent préavis pourrait être assuré partiellement par la trésorerie et, pour le solde, par l'emprunt.

Le montant de CHF 3'445'000.- sera directement amorti par le fonds d'entretien du patrimoine (compte No 9281.000), dont le solde disponible s'élève à quelque 8 millions de francs. Le montant de CHF 470'000.- relatif aux travaux exécutés sur les égouts sera directement amorti par le fonds des égouts (compte No 9280.004), dont le solde disponible s'élève à quelque 6.6 millions de francs.

9.2 Charges d'entretien supplémentaires

Il n'y aura pas de frais supplémentaires pour l'entretien des différents bâtiments du patrimoine privé communal.

9.3 Effet sur le personnel de la Commune

La réalisation des objets du préavis n'aura pas d'effet sur le personnel communal.

9.4 Impact sur l'environnement

Les aménagements projetés n'ont pas d'influence négative sur l'environnement.

10 Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

- vu le préavis No 07/2015 de la Municipalité du 6 février 2015 au Conseil communal relatif à l'octroi d'un crédit de CHF 3'445'000.- au maximum pour l'entretien du patrimoine privé et public communal,
- ouï le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'entretien décrits dans le présent préavis ;
2. de lui allouer à cet effet un crédit de CHF 3'445'000.- au maximum ;
3. de couvrir tout ou partie de cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie ;
4. d'autoriser la Municipalité à recourir si nécessaire à l'emprunt pour le solde, à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
5. d'amortir directement la dépense de CHF 3'445'000.- par le prélèvement d'un montant équivalent sur les fonds d'entretien du patrimoine (compte No 9281.000) ;
6. d'amortir la dépense de CHF 470'000.- par le prélèvement d'un montant équivalent sur le fonds des égouts (compte 9280.004) ;
7. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cet objet.

Ainsi adopté le 6 février 2015

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

L. Wehrli

O. Rapin

Délégation municipale : MM. Christian Neukomm et Caleb Walther, Conseillers municipaux